

OFFRE DE FORMATION · PROMOTION 2026 – 2027

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Spécialisation en ingénierie des sûretés et garanties de crédit

Les constituer, les gérer, les réaliser. Démystifier et s'approprier le droit OHADA (AUS) et la réglementation prudentielle applicables aux sûretés (CEMAC, UEMOA, Guinée, RDC).

**Rentrée : 3 novembre
2026**

9 mois · 76 heures · 13 modules · stage de 3
mois

Appel et WhatsApp

+237 679 35 30 24

support@falis-academy.com
falis-academy.com

Présentation

Dans la pratique, beaucoup de garanties ne protègent pas le créancier quand il en a besoin : une mention manuscrite manque dans le cautionnement, un nantissement n'a pas été inscrit ou renouvelé au RCCM, une hypothèque est mal publiée au livre foncier. La sûreté devient alors nulle ou inopposable, et la créance tombe au rang chirographaire.

La formation dure 9 mois : 6 mois de cours en ligne (76 heures, deux séances de 2 heures par semaine), puis 3 mois de stage pratique. Elle suit le parcours du dossier de crédit : choix de la garantie, rédaction et publicité, suivi et valorisation, prise en compte prudentielle, puis recouvrement et réalisation.

Objectifs pédagogiques

1. Choisir la sûreté adaptée au crédit, au profil de l'emprunteur et aux actifs disponibles.
2. Rédiger les actes de sûreté sans cause de nullité : cautionnement, garantie autonome, gages, nantissements, hypothèque, sûretés-propriétés.
3. Accomplir les formalités de publicité (RCCM, livre foncier) dans les délais, et organiser leur renouvellement.
4. Tenir un portefeuille de garanties : échéances, revalorisation, assurance, mainlevée.
5. Mesurer l'effet de chaque sûreté sur les exigences prudentielles : atténuation du risque, classement et provisionnement des créances.
6. Conduire la réalisation : attribution, saisies, vente forcée, sort des sûretés en procédure collective.
7. Auditer un dossier de garanties existant et corriger ses failles avant le contentieux.

Public cible

Chargés d'affaires, analystes crédit, gestionnaires d'engagements. Monter et suivre les garanties des dossiers de crédit.

Responsables risques, conformité et contrôle interne. Traitement prudentiel, classement et provisionnement.

Notaires, commissaires de justice, avocats, conservateurs fonciers. Formes des actes, inscriptions, exécution.

Juristes, responsables juridiques et du contentieux. Rédaction, publicité, réalisation.

Dirigeants et agents de crédit des EMF/SFD. Sûretés adaptées aux petits crédits, cadre prudentiel de la microfinance.

Directeurs financiers et trésoriers d'entreprises emprunteuses. Négocier les garanties demandées.

Prérequis : notions de base en droit des affaires, ou au moins un an d'expérience dans le crédit, le juridique ou le recouvrement. Un questionnaire de positionnement est envoyé avant la session.

Programme et calendrier

13 modules, 76 heures de cours en ligne, le mardi et le jeudi de 18 h à 20 h GMT. Chaque module se termine par un atelier sur des dossiers réels rendus anonymes.

N°	COMPÉTENCE VISÉE	VOL.	DATES
1	Structurer les sûretés en considération de leur assiette et des critères de leur efficacité	4 h	3 – 5 nov. 2026
2	Structurer les sûretés en considération du statut personnel du constituant (l'état des personnes, les régimes matrimoniaux) et du statut des biens	6 h	10 – 17 nov. 2026
3	Savoir constituer de solides sûretés sur le patrimoine d'autrui : le cautionnement et les garanties et contre-garanties autonomes	6 h	19 – 26 nov. 2026
4	Savoir constituer des sûretés mobilières débouchant sur un paiement préférentiel : le(s) gages et le(s) nantissements	8 h	1er – 10 déc. 2026
5	Savoir constituer l'unique sûreté immobilière débouchant sur un paiement préférentiel : l'hypothèque conventionnelle	6 h	15 déc. 2026 – 5 janv. 2027
6	Savoir constituer des sûretés permettant d'échapper à la loi du concours : le droit de rétention et les sûretés-propiétés	6 h	7 – 14 janv. 2027
7	Savoir stipuler un paiement à terme assorti d'une dation en paiement à titre de garantie	4 h	19 – 21 janv. 2027
8	Savoir structurer les sûretés et garanties d'un crédit	6 h	26 janv. – 2 févr. 2027
9	Savoir prendre des sûretés dans un crédit en pool ou syndiqué : le rôle et le statut de l'agent des sûretés	6 h	4 – 11 févr. 2027
10	Savoir gérer un portefeuille de sûretés pendant la vie du crédit	4 h	16 – 18 févr. 2027
11	Savoir intégrer les sûretés dans les exigences prudentielles des banques et des établissements de microfinance	8 h	23 févr. – 4 mars 2027
12	Savoir mesurer l'incidence des procédures collectives sur les sûretés : le mythe des sûretés « miracle »	6 h	9 – 16 mars 2027
13	Savoir réaliser les sûretés : aménagements conventionnels et substitut judiciaire de la réalisation	6 h	18 – 25 mars 2027
Total des cours en ligne (38 séances)		76 h	3 nov. 2026 – 25 mars 2027

Épreuve écrite

En ligne, 4 heures. Date fixée par le Ministère de la formation professionnelle, souvent à la même période que le grand oral.

Stage pratique

3 mois dans une structure d'accueil. Avril – juin 2027.

Grand oral

En ligne, avec soutenance du rapport de stage. Après le stage, à une date fixée par le Ministère de la formation professionnelle.

Méthodes et évaluation

Environ 40 % d'apports et 60 % de pratique : ateliers de rédaction sur modèles d'actes, analyse de dossiers réels rendus anonymes, simulations (comité de crédit, inscription au RCCM, audience d'adjudication). Chaque participant reçoit un kit : recueil des textes, modèles d'actes et de formulaires, check-lists, support de cours.

L'évaluation combine un contrôle continu (quiz et exercice noté à la fin de chaque module) et un examen final en deux épreuves : un écrit et un grand oral avec soutenance du rapport de stage.

Certification. Le CQP est délivré par FALIS Academy, centre privé de formation professionnelle agréé (arrêté n°183/MINEFOP/SG/DFOP/SDGSF/SACD du 23 juin 2017), aux participants qui ont assisté à au moins 80 % des séances, validé le stage et obtenu la moyenne à l'écrit et au grand oral.

Équipe pédagogique

Pr René Njeufack Temgoua

Agrégé des facultés de droit (Université de Dschang), directeur de FALIS Academy.

Joseph Kamga

Président de FALIS SAS, expert-consultant en droit OHADA, expert agréé près la Cour d'appel du Littoral, arbitre CCJA.

NDRAMAN Fidèle

Magistrat, Vice-Président du Tribunal de première instance de Bingerville (Abidjan).

Me Habib T VITIN

Notaire à Rufisque, région de Dakar.

Modalités pratiques

Durée totale	9 mois : 6 mois de cours en ligne et 3 mois de stage
Rythme des cours	76 heures : deux classes virtuelles de 2 heures par semaine, en direct et en replay
Stage	3 mois à plein temps dans une structure d'accueil, en zone OHADA. Convention de stage signée en cours de formation.
Effectif	20 à 40 participants par promotion
Matériel requis	Ordinateur et connexion internet stable
Frais de formation	850 000 FCFA par participant, payables en trois (03) tranches : 50 % avant le début des cours, puis deux mensualités de 25 % chacune. Campus en ligne, kit pédagogique, encadrement du stage et certification inclus.
Établissements	Inscription groupée de collaborateurs, sur devis